

23.07.2003 - 11:00 Uhr

ASTAG: Le péage autoroutier allemand augmente les frais de transport

Berne (ots) -

Au 31 août 2003, il est prévu d'introduire le péage autoroutier allemand pour les poids lourds. Les appareils de saisie pour ces véhicules n'étant pas encore disponibles en nombre suffisant à cette date, on craint des difficultés initiales qui pourraient entraîner de fortes entraves au trafic routier. Dans une optique économique, le péage autoroutier va entraîner une augmentation des coûts de transport pouvant aller jusqu'à 15 pour-cent en fonction de la nature du fret.

Le péage autoroutier allemand concerne les camions d'un poids total dès 12 tonnes. Elle est applicable sur toutes les autoroutes de la République fédérale d'Allemagne. Le montant de la redevance dépend du nombre des essieux et de la catégorie Euro du moteur. La date d'introduction a été fixée au 31 août 2003.

Les appareils de saisie sur les véhicules, à savoir ce qu'on appelle les On Board Units (OBU), n'étant pas encore disponibles en nombre suffisant, on redoute des difficultés initiales. Qu'advient-il là où les conducteurs devront garer leurs trains routiers pour saisir les données aux terminaux manuels du péage autoroutier? - Il pourrait en résulter des embouteillages et des situations chaotiques, en tous les cas aux endroits névralgiques, tels que par exemple les passages de frontières. Les embouteillages sont synonymes de pertes de temps, de contraintes pour l'environnement, voire même de risque d'accidents. C'est pourquoi l'ASTAG a recommandé à ses membres de contourner dans la mesure du possible l'enregistrement manuel et de s'acquitter du péage autoroutier allemand via Internet - une alternative que propose le système de péage routier allemand, mais qui suppose une certaine disposition.

Le péage autoroutier allemand est certes nettement plus faible que la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) de la Suisse mais, en raison du nombre de kilomètres élevés que l'on parcourt généralement sur les autoroutes allemandes, il va lui aussi entraîner une augmentation sensible des coûts de transport. A la redevance proprement dite vont en effet s'ajouter les travaux administratifs complémentaires pour l'entreprise de transport. L'association DSLV (Deutscher Speditions- und Logistikverband e.V.) pense que ce péage va être à l'origine d'une augmentation des coûts de transport pouvant atteindre jusqu'à 15 pour-cent en fonction du fret, du colis de détail et du chargement partiel ou complet du camion. Compte tenu des conditions-cadre déjà difficiles auxquelles ils sont confrontés, les camionneurs ne vont pas pouvoir prendre à leur charge ces frais supplémentaires, mais se verront contraints de les facturer à leurs mandants.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Beat Keiser
Porte-parole vis-à-vis des médias
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. +41/31/370'85'70
Mobile +41/79/653'89'35

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100465229> abgerufen werden.